

GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

Solidarité et accompagnement pour les familles les plus modestes.

La politique sociale de la ville est menée par le Centre communal d'action sociale. Subventionné par le budget communal, le budget du CCAS s'élève à 705 843€ pour 2015. En 2014, le service social a réalisé 2 063 interventions auprès des familles. L'aide à domicile et veille sociale représente 35 %, le logement 21,6 % et l'aide administrative et financière 16 %.

62 % des interventions concernent des personnes isolées et 18,6 % des familles monoparentales.

On constate une hausse des aides financières (+12,5 %) auprès des familles en difficulté. Aussi, afin d'accompagner ces familles dans la gestion de leur budget, le CCAS leur propose divers outils pour aboutir à une amélioration de leur situation et une meilleure autonomie.

En effet, si l'on regarde de plus près la nature des aides financières, la problématique du coût de l'énergie entre dans leur budget à concurrence de 19 %, celle des impôts à hauteur de 8 % alors que les créances de loyers entrent à hauteur de 5 %.

Le CCAS en partenariat avec l'ADEME met en oeuvre des moyens pour lutter contre la précarité énergétique. Cette démarche vise à sensibiliser le public avec des visites à domicile pour repérer les situations de précarité énergétique et conseiller les ménages sur la réalisation des économies d'énergie. Ainsi ces familles vont bénéficier d'un suivi et d'un "kit énergétique" pour les aider à réduire au quotidien leur consommation d'eau et d'électricité.

Au delà de ces interventions dans tous les domaines de la vie quotidienne, le CCAS met en oeuvre la politique de la petite enfance avec notamment la crèche municipale. Cette dernière, avec 36 places, accueille 64 enfants, pour un coût moyen horaire à la charge des familles de 2 €, le prix du repas inclus (soit 2,90 €/heure pour les familles qui atteignent le plafond de revenu et 0,39 €/heure pour les plus modestes).

Alain Frézières

Maire-adjoint en charge de l'action sociale,
pour le groupe des élus majoritaires

GROUPE DES ÉLUS MINORITAIRES

Parlons du vote du Budget 2015,

Il était le premier de la mandature et se réalisait dans un contexte de redressement national où l'état diminue les dotations et impose des économies ce qui est un exercice positif. Nous avons opté pour une participation constructive à l'élaboration du Budget primitif. Notre demande de réunion d'une commission Finances a été entendue et a permis de dégager les priorités en fonctionnement et investissements. Nous avons affirmé notre objectif d'économies durables en énergie et de planification des investissements.

Des orientations ont été partagées mais des désaccords ont persisté sur la nature des investissements sur le complexe Patrick Pepi, sur l'augmentation significative de la participation des Parents d'élèves aux services périscolaires alors que celle de la Commune est stable, sur la prévision de baisse de la dotation de l'Etat qui nous semblait surestimée, sur la volonté non affichée de réduire les pénalités SRU.

Lors du Conseil Municipal, quelques difficultés sont apparues :

1 - La majorité parlait d'une baisse de dotation de l'état de 130 000€, ce que nous avons contesté, obligeant à des économies en dépenses et/ou recettes complémentaires pour un budget équilibré. La réalité nous donne raison : la dotation 2015 sera diminuée de 85 603 €.

2 - Nous n'avions pas un document complet pour le vote du budget (état de la dette, ratios économiques...), et nous avons dû nous prononcer sans une réelle connaissance.

3 - Une ligne de dépenses « Autres » de 350 000€ est apparue entre la commission Finances et le conseil. Certes la relève des prédécesseurs n'est pas aisée, mais responsable des budgets, la majorité se doit à plus de rigueur sur le budget primitif.

La commune maintient le taux des taxes locales mais l'accroissement des taxes de Toulouse-Métropole va forcément impacter notre feuille d'impôt.

Samuel Harroch

Conseiller municipal,
pour le groupe des élus minoritaires